

Date : 26/10/11

19 600 m2 de couverture photovoltaïque pour un parc d'activités

Stéphane Miget



© Doc. Ecosun Expert

15614 panneaux photovoltaïques équipent les bâtiments du nouveau Parc d'activités éco-responsable de **Chaumont**

D'une superficie de 19600 m2, les 15614 panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments du nouveau Parc d'activités éco-responsable de Chaumont permettront de fournir 3,5 gigawatts-heure d'électricité par an, tout en évitant le rejet de plus de 2000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Concilier parc d'activités et production d'électricité solaire photovoltaïque, c'est l'originalité de ce projet réalisé en Haute Marne (52). Un système constructif simple remplit deux fonctions : support de couverture photovoltaïque et proposition d'espaces aménageables et modulaires aux occupants.

Implanté sur la Zone intercommunale d'activités (ZIA) de l'autoroute A5 entre Lyon et Paris, sur la commune de Semoutiers près de Chaumont (52), ce projet de parc d'activités est l'un des premiers en France à pouvoir, à terme, afficher un caractère Bepos. Cette caractéristique provient principalement des 19600 m2 (surface projetée au sol – 25900m2 en surface

Évaluation du site

Site d'information mis en place par le Groupe Moniteur pour les professionnels de la construction. Il diffuse de nombreux articles concernant l'actualité de ce secteur d'activité. Il diffuse également des appels d'offre et un agenda des événements.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 61

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

développée) de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments, soit 15 614 panneaux installés.

De fait, ce projet conjugue locaux d'activités et centrale photovoltaïque. Dessiné par deux architectes, Alain Birgy et Daniel Villotte et créé en collaboration avec la société allemande Adsoba qui a conçu, livré et posé l'installation photovoltaïque, ce parc solaire a été étudié de façon à optimiser la production d'électricité. Soit une implantation des bâtiments avec couvertures au sud, des inclinaisons à 15° et une absence de masques, les bâtiments ayant été implantés de façon qu'ils ne se fassent pas d'ombre entre eux.

Pour ce projet, les concepteurs ont voulu valoriser le savoir-faire local ainsi que les produits européens : « Tous les partenaires de construction sont locaux.

Les approvisionnements de matériel **photovoltaïque** proviennent d'usines européennes partenaires, proposant les garanties nécessaires en termes de performance de production sur vingt ans minimum, de traçabilité produits, mais aussi de recyclage à 100% des matériaux utilisés », explique Frédéric **Rohmer**, Directeur associé **Ecosun Expert**, maître d'œuvre du projet. Résultat : les **panneaux** photovoltaïques proviennent pour moitié de **Voltec Solar**, à Dinsheim-sur-Bruche en **Alsace**, et de Solon, en Allemagne.

Structure métallique

A terme et selon les calculs, la centrale photovoltaïque fournira plus de 3,5 gigawatts-heure d'électricité par an, ce qui correspond à plus de 3500 foyers alimentés en permanence. Elle permettra également d'éviter le rejet de plus de 2200 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Concrètement, les bâtiments au nombre de dix (de 240 à 2900 m2) sont implantés sur une parcelle de plus de 58000 m2. Ils bénéficient d'une structure charpente métallique calculée pour supporter une couverture panneaux sandwichs bacs acier (ep.80 mm), laquelle assure l'isolation des locaux et l'étanchéité à l'eau.

Le système d'intégration (rail aluminium) en surimposition et les panneaux photovoltaïques sont bien sûr pris en compte dans ce calcul. La finition des bâtiments sera, elle, réalisée en fonction des besoins des occupants : « Les espaces de travail demeurent flexibles, gage d'attractivité et de modularité pour les futures entreprises ».

Raccordée au réseau depuis le mois d'août 2011, la centrale photovoltaïque bénéficie d'un contrat d'achat avec ERDF pendant vingt ans. Un projet qui a été réalisé dans un contexte difficile lié à des incertitudes d'ordre politique :

« Le pari était risqué car nous avons appris en janvier dernier qu'ERDF n'achèterait notre production au prix de 0,55 € le kWh qu'à condition d'avoir terminé les travaux le 9 septembre 2011. Les entrepreneurs qui ont travaillé à flux tendu se sont donc engagés à finir les travaux avant cette date », explique Frédéric **Rohmer**. Résultat : la mise en route de l'unité de production d'énergie solaire dès le mois d'août !

FOCUS

Fiche Technique

Maître d'ouvrage : **Ecosun Expert** (68)

Maître d'œuvre : **Adsoba / Ecosun Expert** (68)

Stéphane Miget | Source LE MONITEUR.FR

© 2008 - Lemoniteur.fr - L'actualité en continu et les services de la construction Impression sur papier autorisée au bénéfice exclusif de l'utilisateur et pour ses besoins propres. Toute autre utilisation est interdite, sauf autorisation préalable écrite de l'Editeur, sous peine de poursuites judiciaires.